

Réf: Dossier N° 063388

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JEREMIE CONSTRUCTION » en abrégé « JR.C »

Siège social Abidjan, Yopougon, BEAGO, Lot 300 BIS, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/012/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JEREMIE CONSTRUCTION » en abrégé

« JR.C »

Objet :

- Maintenance, Chaudronnerie, Soudure, Tuyauterie
- Menuiserie de charpente métallique,
- Etudes et suivi des travaux,
- Fournitures de matériels d'équipement industriels,
- Transport et la logistique,
- Bâtiment et génie civil

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, BEAGO, Lot 300 BIS, Ilot 48

Dirigeant(s) : M AMANI KOUASSI SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00286 du 19/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02038/GTCA/RC/2022 du 19/01/2022

